

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, P<sup>TR</sup>E

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT - \$1.00 par année. ( Pour la jeunesse, les instituteurs et les jeunes filles, \$0.50 )  
 Les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, P<sup>TR</sup>e, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada. 4 centins le numéro.

## Le " Glaneur "

Tel est le titre d'une revue mensuelle nouvelle publiée à Lévis. La presse lui fait bon accueil. Nous ferons connaître les conditions d'abonnement dès que nous aurons reçu le numéro prospectus.

## Errata

Page 153. Lisez " Jean. B. Morin mission. colonisateur. "

156 Lisez, : " Le Collège de l'Assomption n'a jamais eu autant de élèves présents (300) que cette année.

## En vente au bureau de " L'Etudiant " :

DICTIONNAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS par F. A. B. ... ..	\$0.25
COUPS DE CRAYON par F. A. B. ....	25
HISTOIRE D'UN ÉTABLISSEMENT PAROISSIAL par le Révd Th. Provost ... ..	25
DICTIONNAIRE DES HOMONYMES par Chs Baillaigé ... ..	1.00
HYGIÈNE DU DR DESROCHES... ..	50
RIS ET CROQUIS de Chs Ducharme... ..	75
LA NATURE, LA RACE ET LA SANTÉ par F. A. B. ... ..	15
NOTES DE VOYAGE, de J. P. Tardivel ...	75

Abonnez-vous à la FAMILLE.



ON recevra à ce bureau, jusqu'à Vendredi, le 21ème jour de Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription " Soumission pour le bassin de radoub de Kingston, " pour la fourniture, l'installation, l'achèvement complet et en bon état de fonctionnement, du système de pompes se rapportant au bassin de radoub qui est en voie de construction, à Kingston, Ontario, suivant les conditions et stipulations énoncées dans la formule de soumission et conformément au plan qui y sera attaché ; on pourra obtenir des formules de soumission, sur demande, au bureau du soussigné, Ottawa, et chez M. W. O. Strong, ingénieur résident, 30, rue Union, Kingston, Ontario.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics ; ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

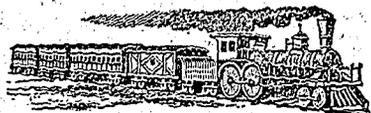
Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL.

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }  
 Ottawa, 23 Octobre 1890.



**INTERCOLONIAL RAILWAY**

1890 — SUMMER ARRANGEMENT — 1890

On and after monday the 16th September 1890 the trains of this Railway will run daily (Sunday excepted) as follows:

**TRAINS WILL LEAVE LEVIS**

For Rivière du Loup and Campbellton.....	7.10
For Halifax and St-John.....	4.30
For Rivière du Loup.....	17.45

**TRAINS WILL ARRIVE AT LEVIS**

From Rivière du Loup.....	5.15
From Halifax and St-John.....	10.40
From Campbellton and Riv. du Loup.....	12.35

The sleeping car attached to express train leaving Levis at 14.30 o'clock runs to Halifax. All the cars on this train are lighted by electricity and heated by steam from the locomotive.

The train arriving at Levis at 10.40 o'clock will run daily from Rivière du Loup to Levis.

All trains are run by Eastern Standard Time. Tickets may be obtained and also information about the route and about freight and passenger rates from

**T. LAVERDIÈRE**  
49, Dalhousie St, Quebec.

**D. POTTINGER**  
Chief Superintendent.

Railway office,  
Moncton, N. B. 9th September 1890.

**Pastilles Vermifuges Françaises**

VÉRITABLE SPÉCIFIQUE CONTRE LES VERS

PAS DE MERCURE! PAS DE POISON!

Petit ami, vois-tu qui te rend malade. Fais comme moi, prends des Pastilles Vermifuges Françaises et débarrasse-toi pour toujours de ces vilains vers

VEGETALES SÛRES ET EFFICACES.

Préparées par

**LOUIS ROBITAILLE**

Pharmacien-Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX: 25 cts.

**PILULES ANTIBILIEUSES**



**DU DR NEY**

Remède par excellence, contre les Affections bilieuses: Torpeur du Foie, Excès de Bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'Appétit, Maux de Tête, Etc., Etc.

Ces Pilules, préparées selon la formule d'un praticien distingué ne contiennent ni mercure ni autres substances minérales qui puissent altérer la santé des personnes qui en font usage. Elles sont purement végétales et composées d'extraits de plantes précieuses, éminemment propres à purifier le sang et à le débarrasser de toutes ses impuretés.

Les Pilules du Dr Ney n'exposent pas, comme beaucoup d'autres pilules composées de mercure, à la perte des dents, des cheveux et même les ongles, conséquences désastreuses de l'usage des mercuriaux. On peut les prendre en toutes saisons et leur administration est des plus faciles.

La valeur incontestable de ces Pilules a porté nombre de médecins à les employer pour leurs patients; et les demandes de plus en plus nombreuses qu'on nous adresse pour cet article démontrent que leur usage donne la plus entière satisfaction.

Nous citerons entre autres témoignages celui d'un médecin distingué.

Lavaltrie, 1er mai 1887.

A MONSIEUR L. ROBITAILLE, Pharmacien.

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibilieuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où des pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Nonseulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Dr. D. MARSOLAIS.

Les Pilules Antibilieuses sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands en général.

SEUL PROPRIÉTAIRE

**LOUIS ROBITAILLE**

Pharmacien-Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

Expédié, franc de port sur réception de 25 cts.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT · \$1.00 par année. ( Pour la jeunesse, les instituteurs et les jeunes filles, \$0.50 )  
Les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada. 4 centins le numéro.

## AUX POLITICIENS DE L'AVENIR

### JEUNES GENS,

Au narré des luttes politiques, à la nouvelle que vos compatriotes sont exposés à subir de plus en plus le feu d'une nationalité qui nous est plus ou moins sympathique, votre cœur s'émeut, vous désirez combattre pour la patrie et la faire triompher, c'est-à-dire que vous rêvez à un avenir politique et que vous songez à avoir un jour votre part au gouvernement de la nation.

J'admire ces bons sentiments, et je ne vous détournerai point de ces généreuses aspirations ; je vous dirai seulement : " Il ne suffit pas de *désirer* pour être un homme de l'avenir, il faut de plus et avant tout *se préparer*."

De même qu'il faut un apprentissage pour faire de la belle typographie, de bons meubles et d'excellentes chaussures, il faut aussi un apprentissage pour devenir un homme d'Etat.

C'est parce qu'on improvise à chaque instant des hommes d'Etat qu'il y a si peu d'homme d'Etat.

Pour gouverner une nation, il faut savoir se gouverner soi-même d'après les vrais principes.

L'homme d'Etat improvisé se conduit d'après l'opinion publique quelle qu'elle soit ; il cède aux injonctions de la passion, se fait a servile copie de politiciens sans valeur, et

n'a d'autres ressources souvent pour soutenir, que le faux fuyant, l'intrigue, ou encore l'incapacité de ses adversaires.

La patrie, dans tous les cas, perd à ce système.

Donc, travaillons sérieusement, renseignons-nous, fourbissons nos armes dans le silence, et lorsque la patrie aura besoin d'un homme, elle en trouvera dix !

F. A. B.

## CHRONIQUE DU TEMPS



### Le comte de Paris et le duc d'Orléans au Canada

Ils ont été reçus dans la Nouvelle France comme les descendants des rois de France devaient être reçus.

Les Anglais se sont joints aux Canadiens-français.

Cette réception, — nous la considérons dans son ensemble, — n'a pas été affaire de politique, mais chose du cœur. Les Canadiens n'avaient jamais pu témoigner directement leur reconnaissance à la famille royale des Bourbons ; ils ont profité de l'occasion, et nous les en félicitons.

Ceux qui ont voulu faire de l'opposition, ont dû, pour présenter un nombre qui ne fut pas trop ridicule, recruter des noms aux Etats-Unis et dans diverses provinces de la Confédération. Ils ont eu un fias-

co sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Cette démonstration a pu être désagréable à la République française, elle ne lui a pas été hostile.

Le journal le "Canada" et les étudiants

Le *Canada* d'Ottawa nous dit dans son numéro du 30 octobre :

L'ETENDARD prétend que le CANADA fait tenir une conduite odieuse aux étudiants de Montréal en disant qu'ils ont chanté la *Marseillaise* à l'arrivée du comte de Paris. Il n'y a rien d'odieux à chanter la *Marseillaise* : c'est même à désirer que les étudiants la chantent souvent et en la comprenant : ce qui les amènera sans doute à ne plus s'aplatir devant le premier principicule venu.

L'étudiant est dans tous les pays la meilleure étoffe dont on fait les patriotes, les démocrates et les hommes "de leur siècle." Ceux du Canada français sont en grande majorité — il faut bien le croire — beaucoup plus près du biberon que de l'âge où l'initiative est permise.

L'étudiant européen, arrivé à l'âge mûr, peut regretter d'avoir trop bruyamment aimé la liberté ; celui de notre pays veut-il n'avoir à se reprocher que le contraire ?

Les rédacteurs du *Canada* peuvent avoir leur opinion sur la valeur de la *Marseillaise* et sur l'inopportunité d'une réception plus ou moins considérable aux descendants des rois de France, ce n'est pas une raison cependant pour dire à la jeunesse instruite du pays qu'elle est en majorité plus près du biberon, etc. Nous protestons, au nom des étudiants, contre ce qu'il y a de peu noble, pour ne pas dire plus, dans ces expressions !

Faisons des reproches à la jeunesse, lorsqu'elle en méritera.

Nos étudiants, grâce à Dieu, sont aussi distingués que dans n'importe quel pays.

Nos étudiants ne pensent pas comme les rédacteurs du journal de M. Oscar McDonnell, c'est vrai, mais ils pensent comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de leurs compatriotes. Ce qui leur suffit.

F. A. B.

#### JOLIETTENSIA

M. Lippens donne aux élèves une conférence : "Une mine de charbon," ainsi qu'une déclamation. Il a été bien goûté ; sa narration est vive, variée et imagée.

M. Charbonneau donne une séance de lanterne magique. Ses vues sont belles et il s'explique bien.

Grande séance au collège le 24 novembre, au soir. On y jouera : *La Case de l'Oncle Tom* Venez en foule.

Le 9 novembre, Mgr Brochu, curé de Southbridge nous chante la Sainte Messe.

#### STATISTIQUES CANADIENNES

##### PÉNITENCIERS EN 1889

A Kingston	554 détenus
A St Vincent de Paul	332 "
A Dorchester	163 "
A Manitoba	66 "
A Colombie anglaise	- 91 "

1,195.

C'est une augmentation de 101 sur 1888.

Plantation des arbres dans Ontario, le jour de la fête des arbres :

1885.	33,940
1886.	34,087
1887.	28,057
1888.	25,714

##### Propagation de la Foi en 1889

Diocèse de Rimouski	\$527,85
" de St-Hyacinthe	1,382,44
" des Trois-Rivières	2,029,79
" de Montréal	5,938,36
" de Québec	7,823,50

F. A. B.

Nous attirons l'attention sur la lettre du Rév. M. Bernabé. Ce monsieur n'épargne rien pour rendre son système acceptable.

#### LA FAMILLE

Nos amis veulent à tout prix que la *Famille* paraisse chaque semaine ; nous nous réservons quelques semaines au temps des vacances, et nous nous rendons à leur désir. La *Famille* sera donc hebdomadaire ; elle formera à la fin de l'année un volume de 800 pages, et l'abonnement sera tout de même d'une piastre seulement par année.

De plus, le prix d'abonnement à l'*Etudiant* ne sera, l'an prochain, que de 50 centins par an pour tous. Ce qui fournira à un certain nombre l'occasion de s'abonner à la *Famille*.

F. A. B.

Plusieurs personnes nous ont prié de leur faire venir la *philosophie scolastique* de M. l'abbé E. Blanc. On ne saurait travailler trop à l'extension de cet excellent ouvrage.

On neut s'abonner à *L'Université Catholique*, chez MM. Cadieux & Derome.

Nous apprenons à la dernière heure la mort de notre aimable et distingué correspondant Che M. Ducharme. Un *De profundis*, s'il vous plaît.

### LE BEAU NARCISSE

En le blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croi  
Et tel qui m'en reprend en penso autant que moi.

BOILEAU

Oui ! — toujours odorant  
L'air fier et conquérant  
Que ce galant Narcisse !  
Sur son nez en saucisse  
Repose un lorgnon d'or :  
Un œil voit ; l'autre dort  
Et déjà sa toilette  
Si j'en juge est complète.

Toujours bien fagotté  
Bien mis, bien cravaté  
Et botte revernie  
Tête chauve et garnie  
D'une perruque exprès  
De mise avec les traits ;  
Un gibus haute-forme ;  
Une chaînette énorme ;

Pantalon bien colant ;  
Canne à pommeau d'argent.  
Sa science se borne  
Jusques-là : — ce qui l'orne ;  
Il possède à fond l'art  
De la brosse et du peigne  
Des teintures du fard  
Et sur lui l'ordre règne.

Moustachette timide ;  
Un glaçon de Floride

N'exhale rien de mieux  
C'est le parfait gommeux  
Qui suit la haute mode,  
Voit à son garde-robe,  
Et pour un presque rien  
Se gante chez Perrin.

La rose printannière  
Connait sa boutonnière.  
Gonflé, gommé, hardi,  
L'œil au nord, au midi  
Qui reluque et qui louche ;  
Un londrès à la bouche ;  
En habit de gala :  
Oui ! — c'est à peu près ça !

Qu'il parade ou promène  
Soit à pied, à cheval,  
Soit au club, soit au bal,  
Quand il a de la veine :  
C'est bien Narcisse tel  
Qu'il est au naturel  
Et son train ordinaire  
En paix comme à la guerre :

Aussi ;... j'y mets du soin :  
Voulez-vous au besoin  
Reconnaître Narcisse ?  
Imaginez — j'esquisse :  
Un beau corps de babouin  
Qui s'agraffe et se joint  
A deux jambes étiques,  
En culottes civiques ;  
Puis au bout, tout au bout  
D'un long cou,  
L'apparence parfaite  
D'une tête.

C'est là le prototype  
Du gardin qui se nippe  
Court les salons, le bal

Se donne bien du mal  
 Et qui toujours en quête  
 De neuf et renouveau  
 Attrappe pour conquête  
 Souvent un bon morceau  
 Et puis après : — la lune  
 De miel et la fortune.

Et qui donc en ce siècle-ci,  
 Ne fait les choses qu'à demi ?

Cet être prosaïque  
 D'air aristocratique  
 Malgré tous ses travers :  
 — Je l'avoue en ces vers ;  
 A pourtant prescience,  
 Certaine conscience,  
 De l'espace restreint  
 Qu'il occupe et qu'il tient  
 Sur cette humaine sphère.  
 On se demande un peu  
 Ce qu'il pourrait bien faire  
 S'il se trouvait : — parbleu !  
 Seul, un beau jour sur terre  
 A se tirer d'affaire !

MAURICE BAILLAIRGE.

## Philosophie contemporaine

### Notes critiques

#### IX.

### *Institutiones philosophicae*

P. Mendive, S. J.

Nous ne pouvons guère ici que mentionner les *Institutiones philosophicae* du P. Mendive, S. J., professeur au scolasticat

d'Uklès, en Espagne. Le P. José Mendive avait d'abord publié en espagnol, sur toutes les branches de la philosophie, une série de traités, qui eurent un grand succès. Il a dû se rendre un peu plus tard au désir qui lui était exprimé de voir publier le même ouvrage en latin, afin qu'il pût servir de texte à l'enseignement dans les grands séminaires. C'est ce désir que le Père a heureusement rempli dans le présent ouvrage. Mais il ne s'est pas borné à une simple traduction : on peut dire qu'il a refondu et notablement amélioré l'ouvrage espagnol. Le P. Mendive professe un grand attachement aux doctrines de Suarez, en même temps qu'à celles de saint Thomas ; c'est de plus un scolastique *électique*, et nous ne l'en blâmerons pas, bien que nous ne partagions pas plusieurs de ses opinions. Tel thomiste lui a reproché, non sans quelque raison, d'abandonner sur plusieurs points importants la doctrine de l'ange de l'Ecole. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins l'un de ceux qui ont le plus contribué, avec le cardinal Gonzalès, à la restauration de la philosophie traditionnelle en Espagne, et qui ont le mieux réussi à montrer que la scolastique est à même de traiter toutes les questions philosophiques qui préoccupent l'esprit contemporain.

#### X.

### *Institutiones logicales*

T. Pesch, S. J.

De Fribourg-en-Brigau, nous recevons le deuxième volume que le R. P. Pesch, l'auteur bien connu de la *Philosophia lae-censis*, consacre à la *logique*. L'auteur continue à y traiter avec le soin, l'étendue et la profondeur auxquels il nous a habitués, tous les problèmes qui relèvent de cette branche si importante de la philosophie.

Nous ne voulons pas attendre que ce traité ait fini de paraître pour le signaler à nos lecteurs. C'est une mine des plus riches où pourront puiser tous ceux qui s'intéressent par profession ou par goût aux questions parfois si ardues de la philosophie rationnelle. On aurait tort de s'effrayer devant ces volumes si compactes : ils sont bien moins difficiles à comprendre et infiniment plus utiles par exemple que les deux volumes de Stuart Mill ou de Bain sur la *logique inductive et déductive*. On y trouvera, certes, un autre esprit, celui de la vraie scolastique. Ce n'est pas que nous puissions partager toutes les opinions de l'auteur ; mais si l'on n'admet pas toutes ses conclusions, du moins, on rendra toujours hommage à sa science et à la vigueur de ses raisonnements. En parcourant ces volumes substantiels qui nous sont envoyés de l'autre côté du Rhin, il nous revient à l'esprit que la nouvelle scolastique s'élabore en Allemagne d'une manière puissante. Puisse-t-elle reflourir et prendre des ailes chez nous, ce qui est mieux encore ! Il importe de ne pas nous laisser distancer par nos voisins dans ces combats pacifiques de la vérité.

{ELIE BLANC.

#### A propos de la Fédération impériale

(La Semaine Religieuse, de Québec)

M. l'abbé Baillairgé, rédacteur de l'*Étudiant*, demande au rédacteur du *Canadien* "de prendre la peine de rédiger une brochure qui fera comprendre : 1o ce qu'il entend par fédération impériale ; 2o les avantages de cette fédération ; 3o la nécessité qu'il y a pour nous de faire partie de cette fédération, à l'exclusion du régime actuel, de l'annexion et de l'indépendance."

S'il est vrai, comme la proposition de l'*Étudiant* donne lieu de le croire, que les avocats de la fédération impériale n'ont pas encore traité les points sur lesquels on demande des rensei-

gnements, il est bien permis de leur dire : A la question messieurs. En attendant, nous continuerons de tenir pour certain que la fédération impériale et l'annexion sont deux extrêmes que nous devons travailler à éviter, et que le régime politique qui nous régit actuellement, à tout prendre, est de beaucoup le meilleur et le plus favorable aux intérêts de notre nationalité en particulier. Quant à l'indépendance, il est évident qu'il ne saurait en être question pour le moment. Au reste, nous l'avons *en fait* dans une mesure que le cours naturel des choses ne peut faire qu'augmenter, jusqu'à ce qu'elle devienne absolue et officielle, à l'heure marquée par la Providence.

#### ALGÈBRE

A Monsieur J. L., auteur des quelques remarques relatives à mon article de la page 140

MONSIEUR,

Toutes les fois que deux nombres ne sont pas consécutifs, il est faux de dire, comme vous le faites, que la différence de leur carré est égale à leur somme.

Exemple :  $(8)^2 - (4)^2 = 48$

et  $8 + 4 = 12$  seulement.

Donc parceque

$$A^2 - O^2 = a$$

$$B^2 - A^2 = c$$

On ne peut pas conclure absolument que

$$A + O = a$$

$$B + A = c$$

Cette conclusion ne vaudrait que si A et O, ou B et A étaient des nombres consécutifs.

Mais comme X et Y dans un problème sont des quantités inconnues qu'il s'agit de déterminer, vous ne savez pas si ce sont des nombres consécutifs, et par conséquent si vous pouvez faire usage de votre formule.

La démonstration que vous faites pour prouver que dans votre problème X et Y ne diffèrent que par l'unité est plus que pitoyable. Vous y faites un véritable massacre des lois les plus élémentaires des mathématiques.

$$\text{Vous avez } \frac{(X - \frac{1}{2})^2 - (Y - \frac{1}{2})^2}{4} = \frac{1}{2}$$

et pour obtenir la racine carrée de vos inconnues, X et Y, vous vous contentez de retrancher leur exposant <sup>2</sup> de manière à avoir  $(X - \frac{1}{2}) - (Y - \frac{1}{2}) = \frac{1}{2} = 1$

Ce n'est pas ainsi que l'on peut extraire la racine carrée d'une binôme.

Exemple  $(5)^2 - (4)^2 = 9$

Votre procédé donnera  $5 - 4 = 1$ , une absurdité.

De l'équation ci-dessus vous arriverez immédiatement à celle-ci :

$$X - \frac{1}{2} - Y + \frac{1}{2} = 1$$

Mais qu'avez-vous donc fait du 2, votre diviseur ?

Il ne vous est pas permis de le subtiliser, comme vous le faites.

Si vous ne voulez pas enfreindre le 7<sup>me</sup> commandement vous aurez

$$X - \frac{1}{2} - Y + \frac{1}{2} = 2$$

et de là  $X = Y + 2$

C'est prouver contre vous-même. X.

### A propos du nouveau système d'écriture

Voir. p. 141.

RÉV. MESSIRE F. A. BAILLAIRGÉ, P<sup>TR</sup>E,  
DIRECTEUR DE L'*Étudiant*.

Vénéré confrère,

Il est bien temps que je vous remercie pour le courage et la bonté que vous avez eus de publier dans l'*Étudiant*, ma longue épître de septembre dernier, ainsi que pour la flatteuse appréciation qui la suit. Cette lettre était loin de mériter et d'ambitionner un pareil honneur. Ce petit mot est encore, à lui seul, la meilleure recommandation de ce que vous voulez bien appeler mon système, et de ce qui n'est, apparemment, qu'un rêve intéressé de mon imagination d'étudiant. Eh bien ! dût ce rêve ne jamais passer du domaine des songes à celui de la réalité, puisqu'il est maintenant sous les yeux des lecteurs de l'*Étudiant*, je veux essayer, avec votre permission bien entendu, de le montrer sous ses traits véritables, en suppléant, autant que je pourrai, par une description détaillée et des explications minutieuses, à ce qui pourrait manquer à son portrait du côté de l'exécution typographique, nécessairement défectueuse, et infidèle en pareille matière.

le signe de é, ais, aït, aïent, etc. c'est notre accent grave français ;

« a bref (comme dans par) c'est notre accent aigu français ;

« é, éés, ers, ai, etc. c'est le même signe tracé verticalement ;

« ou, oux, out, etc., ce sont les deux tiers inférieurs d'un petit v tronqué ;

« eu, eux, eut, etc., c'est le même signe renversé bout pour bout ;

« eu bref (comme dans jeune), c'est un point ;

« en, ans, ant, etc., c'est notre trait d'union ;

Malgré tout, on a dû saisir l'idée même du système : par l'écriture rendre simplement le son — les différents sons qui constituent le langage —, et le rendre de la manière la plus simple en même temps que la plus fidèle possible. Là est, ce me semble, tout l'objet, toute la perfection de l'écriture.

#### LETTRES ET SIGNES RETRANCHÉS :

Pour réaliser cette idée, j'ai cru devoir faire entrer dans l'alphabet autant de lettres et de signes qu'il en faut pour rendre tous les sons simples bien articulés du langage, éliminer les lettres et les signes inutiles : h, k, y, les points sur i et sur j, le tréma, la cédille, l'apostrophe, pour faire place aux lettres et aux signes nécessaires, enfin, conserver toujours, à ces lettres et à ces signes, le son qui leur est propre.

#### VOYELLES PRINCIPALES :

Le son de l'e muet étant pris pour déterminer le son final des consonnes, et la lettre e remplaçant la lettre u, il reste, des voyelles connues, a i o e.

#### VOYELLES SECONDAIRES OU SIGNES :

Je rends, par un simple signe, le son de toute autre voyelle, quel que soit le nombre de lettres, servant à rendre ce son en français, ou dans n'importe quelle langue :

“ in, un, on, et de o bref ( comme dans sort ), c'est le tiers d'une toute petite circonférence ;  
le milieu de l'arc étant à droite pour in, ain, eint, etc.,  
“ “ “ à gauche pour un, unt, etc.,  
“ “ “ en haut pour on, ons, ont, etc.,  
“ “ “ en bas pour o bref ;

l'accent circonflexe c'est le signe de on — un peu allongé et un peu moins courbé. Quant au trait d'union, je ne l'emploierais qu'à la fin des lignes, pour unir deux parties d'un même mot, et je lui donnerais une longueur double de celle du trait d'union en usage. L'apostrophe étant supprimée, une consonne avec apostrophe s'unit au mot suivant : l'm= l'homme.

#### LES DEUX SYSTÈMES COMPARÉS

Que de signes ! dira-t-on. Quelques-uns de plus que dans le système en usage, c'est vrai, mais chacun de ces signes remplace au moins une lettre, et presque toujours 2, 3, 4, et jusqu'à 5 lettres, comme il est aisé de voir pour la terminaison aient, si fréquente en français : un tout petit signe contre 5 lettres et 1 signe ! on ne perd guère à l'échange. De plus, que de mots français s'écrivent avec 7 à 10 lettres et 2 signes, qui, d'après le nouveau système, ne prennent que 2 ou 3 lettres sans aucun signe ! Les lettres sont aussi des signes : mais enfin rien n'empêcherait de remplacer chaque signe par une lettre proprement dite.

#### GROSSEUR DES SIGNES :

Il serait bon, je crois, que les différents

J'avais adopté, pour la lettre che, cette forme *r* de la lettre r ;  
J'avais adopté, pour la lettre gne, cette forme manuscrite *X* de la lettre X ;  
J'avais adopté, pour la lettre lle, ( comme dans famille ) cette forme *X*

imitée de X, la première partie de la lettre finissant, et la seconde partie commençant par une ligne droite. J'avais adopté pour le th anglais ( comme dans the, that ), la forme manuscrite de d, suivant laquelle on termine cette lettre par une seconde courbe ramenée au-dessus de la première ; enfin, pour le w, à peu près cette forme *f* de E manuscrit, consistant en deux c superposés mais à courbure peu prononcée.

signes ci-dessus décrits, fussent, proportion gardée entre eux, un peu plus gros que nos accents français. Quant au signe qui tiendrait lieu d'un mot et commencerait une phrase, il devrait être d'une taille et d'une élégance particulières, puisque alors il serait majuscule !.....

#### PLACE DES SIGNES :

La place des signes, hormis de rares exceptions indiquées plus loin, est à la hauteur de nos accents français, mais avant ou après les lettres, là où se produit le son qu'ils représentent. Quand deux signes se suivent dans un mot, on pourrait les placer l'un sur l'autre, dans leur ordre. Les signes ne doivent ni toucher, ni séparer les lettres que l'on écrit d'abord, à la manière ordinaire, et suivant les règles données plus loin pour liaisons.

#### NOUVELLES CONSONNES :

Quelques mots d'explication touchant la forme que j'avais adopté pour les nouvelles consonnes. On verra qu'en imaginant, pour m'amuser, par dépit peut-être, en haine du système actuel, pendant je ne sais plus quelle vacance, ce nouveau système d'orthographe, je ne présageais guère pour lui, l'honneur de l'exposition en caractères typographiques.

#### UNE ÉBAUCHE :

Ce n'est là, je m'empresse de le dire, qu'une sorte de matière brute offerte au travail de l'artiste assez courageux pour entreprendre de polir cette ébauche. Il va sans dire qu'on pourrait, à son gré, adopter d'autres formes, ou laisser retomber tout cela dans la poussière où je l'ai laissé quinze ans. C'est bien aussi ce que l'on va faire. Continuons cependant. Il ne reste plus qu'à unir les lettres et les signes pour en former des syllabes et des mots.

## SON ORDINAIRE DES CONSONNES :

Les consonnes, seules, se prononcent avec le son final de l'e muet français : l, u, n pour le, me, ne.

UN 2<sup>e</sup> SON :

Un point placé avant les consonnes,

aux voyelles	{	am pour âme
		in pour hymne
		ou pour aune
		en pour une, hune

## SONS DES VOYELLES :

Les sons de deux voyelles, ou d'une voyelle et d'un signe, et vice-versâ, ne s'unissent jamais en un seul, mais restent toujours parfaitement distincts : ai pour hai.

## LES 3 LIAISONS DE LA CONSONNE AVEC LETTRES OU SIGNES :

La consonne, boiteuse de sa nature, ne pouvant se soutenir seule, ne demande qu'à unir le son qui lui est propre à un son étranger, de voyelle ou de consonne, qui lui serve d'appui. Le son de l'e muet qu'on lui a prêté, n'est qu'un appui provisoire, elle le rejette en tout ou en partie ou le conserve en entier selon qu'elle s'unit pleinement ou partiellement, ou ne s'unit pas du tout à la lettre qui la précède ou qui la suit ; car, dans le corps d'un mot, une consonne peut être isolée ou unie des deux côtés à la fois. De sorte que le son de l'e muet, bien accentué, dans le corps d'un mot, comme dans les mots venez, revenez, indique le défaut complet d'union entre les sons des lettres entre lesquelles il se produit, et que le même son peu sensible, comme entre les lettres c et r des mots crime, crise, et les lettres i et r des mots tiers et tierce, divise à demi les sons des lettres ou des signes entre lesquels il se produit.

Dans le premier cas, pour marquer le défaut complet d'union dans les sons, séparer les lettres par un intervalle d'une ligne environ, et dans le second cas, l'union des sons étant plus étroite, ou, si l'on veut, le défaut d'union étant moins prononcé, séparer les lettres par un intervalle d'environ une demi ligne. Dans l'écriture à la main, rompre seulement le fil de l'écriture pour

tout près, au sommet de la ligne, ramène (à demi, ce me semble), devant elles, le son de l'e muet : .l, .m, .r, .v se lisent elle, aime, ère, Eve ; .n se lit haine ; car, dans un cas comme ce dernier, l'accent circonflexe, tout en allongeant le son, tient lieu du point.

Son propre à certaines lettres :

certaines consonnes	{	cid pour kid
		gi pour ghi ( du mot Enghien )
		ql pour quel, quelle, etc.
		sl pour sel
		zl pour zèle

ce dernier cas, et ne laisser qu'une demi ligne, à peu près, pour le premier. Dans l'écriture imprimée il faut un plus grand intervalle, vu que les lettres qui sont censées liées y sont déjà désunies. Hors ces deux cas, on doit unir ensemble, par l'écriture, les lettres d'un même mot.

## EXEMPLE DE DEMI LIAISON :

Le mot pr meir m<sup>~</sup> ( premièrement ) renferme les cas de division amenés par la rencontre de l'e muet ; I cas : le son de l'e muet bien accentué entre deux consonnes, comme entre les consonnes r et m ; liaison nulle entre les sons, intervalle d'une ligne entre les lettres ; II cas . double dans son application : le son de l'e muet peu sensible entre deux consonnes, comme entre les consonnes p et r, ou bien entre une voyelle et une consonne, comme entre la voyelle o et la consonne r du mot choisi pour exemple.

En théorie, la règle est susceptible d'autres applications : mais je n'en vois pas d'exemple, même dans la langue française, pourtant si riche en e muets.

## RÈGLE IMPORTANTE :

Cette règle est d'une grande importance pratique, attendu qu'avec les mêmes lettres, suivant leur position, on peut écrire différents mots. Ainsi les mots enterrez, enterez et enterez s'écrivent avec les mêmes lettres et les mêmes signes. Comment les distinguer dans l'écriture et la lecture ? C'est bien simple : dans le mot enterrez les sons des consonnes t et r sont étroitement unis en un seul son : j'unirai les lettres et j'écrirai : -tr' pour enterrez &c. , dans le mot

entrez, le son de l'e muet, bien que peu sensible entre les mêmes consonnes, empêche cependant la parfaite union de leurs sons ; alors, intervalle d'une demi ligne entre les deux lettres ; j'écrirai donc : -t r'

pour entrez &c. ; enfin, dans le mot enterez, le son de l'e muet bien accentué entre les consonnes empêche toute union entre leurs sons ; alors, une ligne d'intervalle entre ces lettres : j'écrirai -t r' pour enterez.

## AUTRES EXEMPLES ET REMARQUE :

pleine	{	lr pour lire, lyre etc, tandis que	demi	{	li r pour lierre	} Dans tous ces cas de demi liaison entre une voyelle et une consonne, on pourrait, tout aussi bien, lier les deux lettres, puis mettre entre elles le point destiné à faire sentir à demi, comme il est dit plus haut, le son de l'e muet avant la consonne : l'r pour li r pour lierre ; l's pour li s pour liesse.
		pr pour pire			pi r pour pierre	
lis pour lice, lys	li s pour liesse					
tr's pour terrasse	t r's pour trace					
liaison	{	Clr pour Keller	liaison	{	C lr pour Claire	
		t'l pour talle			t' l pour taël	
		vn' pour veine				

Liaison nulle entre v et n. v n' pour venez.

## UNION DES VOYELLES ET SIGNES AVEC CONSONNES :

On comprend assez qu'une voyelle ou un signe s'unit parfaitement avec une consonne, et réciproquement, de manière à rendre, de concert, un seul son : or pour or, hors ; -s pour anse ; p' pour pin, pain, peint etc. ; em pour hurme.

## 2 CONSONNES SEULES :

Deux consonnes s'unissent également bien, sans l'intermédiaire d'aucune voyelle, en s'appuyant l'une sur l'autre : tr pour terre, taire ; sr pour serre, serrent, etc. ; sr' pour sèche, sèchent ; pr pour père, pair, paire, perd ; ft pour faites : ft pour fête.

## OBJECTION RÉFUTÉE :

Si on me demande ici, à la vue du mot pr : pourquoi rendez-vous, de la même manière, des mots dont le sens est si différent ? Je répondrai par cette autre question : pourquoi prononcez-vous, de la même manière, des mots dont le sens est si différent ? Ou plutôt : pourquoi tant de manières de représenter, par l'écriture, une seule et même parole ? Car, on l'admettra, j'espère, c'est le son qui constitue la parole, non pas les lettres.

## VOYELLE OU SIGNE ENTRE 2 CONSONNES :

Une voyelle ou un signe se place très bien entre deux consonnes pour former avec elles un seul son : Son pour Saône, der pour dur, durent, etc. ; lim pour lime, liment ; s'r pour sache, sachent, etc. ; j'n pour jeune.

## FORMATION DES MOTS :

On peut maintenant former n'importe qu'elle syllable et n'importe quel mot. On veut, je suppose, écrire *apparence*, d'après le nouveau système : dans ce mot, pas d'e muet, pas de voyelles proprement dites, trois consonnes que l'on écrit en les liant les unes aux autres : prs ; puis on place les signes ' et - où il faut, p'r-s. On veut écrire dernièrement ;  $\frac{1}{2}$  liaison entre r et n, puis entre i et r ; liaison nulle entre r et m ; laissant entre ces lettres, l'intervalle voulu, j'écris : dr n i r m-. C'est tout. La manière d'écrire indique assez comment il faut lire.

## L'E MUET A LA FIN DES MOTS :

Comme dans la lecture du français ordinaire, on fait sentir, le moins possible, quand l'euphonie ne le réclame pas, le son de l'e muet qui terminerait un mot, lorsque ce mot n'est pas formé par une consonne toute seule.

## CONSONNES EUPHONIQUES :

Je considère les consonnes qui, finissant un mot, ne sonnent, en français, que devant une voyelle qui suit, comme purement euphoniques, dans le nouveau système, comme ne faisant pas partie essentielle du mot, puisqu'elles ne s'y rencontrent pas toujours, et je crois que, tout considéré, il est assez indifférent de les unir soit au mot dont elles font partie, en français, soit au mot auquel elles prêtent leur son. Dans certains cas elles semblent s'unir mieux au premier : c'est l'inverse dans d'autres cas. On ferait peut-être bien de les écrire en italique.

## ASPIRATION :

Quand, dans un mot, une consonne se prononce avec aspiration, ce qui indique qu'elle revient deux fois de suite avec demi liaison entre deux, au lieu de la répéter effectivement, indiquer cette répétition, en même temps que l'aspiration, par un point placé sous cette consonne, écrire r', au lieu de rr' pour erre; tr', au lieu de trr' pour terreur.

## ABRÉVIATION :

Dans le même cas de répétition, mais avec pleine liaison, entre les deux consonnes, on pourrait, ou sténographier du moins, indiquer cette répétition par un point placé tout près de la consonne à répéter, à droite, au milieu de la ligne, et écrire m', au lieu de mm, pour m'aime, m'aiment, etc., m<sup>^</sup>, au lieu de m<sup>^</sup>m pour même etc.; d, au lieu de dd pour déad (anglais).

## STÉNOGRAPHIE :

En sténographie on pourrait très bien employer le même genre d'abréviation à l'égard d'une consonne répétée, dans un même mot ou dans des mots différents, sans autre intermédiaire que des signes. Alors le point prend la place de la lettre et joue le rôle, et, dans ce cas, les signes qui le suivent se placent mieux en ligne droite avec lui, ou sous lui : b<sup>^</sup>, au lieu de b<sup>^</sup>b<sup>^</sup> pour bonbon; il. de, ou encore il de au lieu de il l di pour il le dit; il .m, ou encore ilm, au lieu de il m pour il l'aime, ils l'aiment, m<sup>^</sup>. — pour mêmement.

## IDEM :

On pourrait enfin (en sténographie) sembler par un petit trait, long comme trois fois le trait d'union en usage, un mot à répéter.

## QUATRE FONCTIONS ET POSITIONS DU POINT :

Exemple indiquant les quatre fonctions et positions du point : r. pour erreur. Le premier point, à gauche, ramène, à demi, le son de l'e muet devant la consonne r; le point qui est dessous, marque l'aspiration, c-à-d., répétition de la consonne avec demi liaison; le point, à droite, au milieu de la ligne, marque la même répétition avec pleine liaison; enfin le point, au dessus, marque le son de eu bref.

## EXCEPTIONS QUANT À LA PLACE DES SIGNES :

Hors ces différentes positions du point, la place du trait d'union au bas de la ligne, et le cas ci-dessus où des signes se mettent sous un point remplaçant une consonne, ou à la suite de ce point, tous les signes ont leur place un peu au dessus des lettres.

## AVANTAGES :

Avantages de ce nouveau système d'ortographe : il est parfaitement rationnel et simple, au moins dans son principe et dans ses grandes lignes; 2° il peut s'apprendre en quelques jours, en quelques mois, tout au plus; 3° comme il est applicable à toutes les langues, dès qu'on saurait lire et écrire une langue, on saurait lire et écrire toutes les autres; 4° il met à la portée de tous l'un des biens de ce monde les plus utiles à l'homme, bien qu'une haie de difficultés presque insurmontables a rendu jusqu'ici, inaccessible à la masse de l'humanité; 5° enfin, immense économie de temps, de force et d'argent ! ajoutons : d'espace, de papier et d'encre !... Il est, en effet, beaucoup plus concis que le système en usage, tellement qu'en une main tant soit peu alerte et exercée, il pourrait, je pense, remplacer, avec avantage, la sténographie proprement dite. Toutefois je ne me fais guère illusion sur l'accueil qui l'attend. Je crois cependant que, sous une forme ou sous une autre, l'idée qui en est l'âme fera son chemin et finira par triompher de tous les obstacles. Voyez donc avec quelle ardeur on cherche partout, et jusque dans le pays des Chimères, une langue universelle. Quand on voudra procéder avec ordre et sagesse, on commencera, je suppose, par adopter une orthographe universelle. Eh bien ! la voici, à la portée, à la disposition de tous : on peut la renfermer dans le creux de sa main, la concentrer au bout de ses doigts, la condenser à la pointe de sa plume, en jouer enfin, si on le veut, à l'instant même.

Maintenant parbon et merci ! respect et amitié, à vous d'abord,

Monsieur le Directeur,

au lecteur ensuite.

Jos. C. BARUBÉ, Ptre.

St-Joseph de Lepage, Co. Matane, P. Q.

le 28 octobre 1890.